

Image not found or type unknown



Prise en charge chômage pour marin du commerce

Par **gregco**, le **15/11/2009** à **00:19**

Bonjour,
Je suis marin dans la plaisance professionnelle marine marchande.
J'aurai souhaité connaître le nombre de jour ou d'heure qu'il faut accumuler pour pouvoir bénéficier de l'ARE.
Merci d'avance,